Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 21

Artikel: Le tortillard
Autor: Nel., J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-220295

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

64me ANNEE — N° 21. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* Samedi 22 mai 1926

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANN

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus.**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES

LE LIEU. Cette commune de La Vallée de Joux, sans avoir de couleurs ou d'armoiries officielles, pavoisait aux diverses fêtes au moyen de drapeaux jaunes traversés horizontalement par une bande bleue, imitation très éloignée d'un drapeau ancien d'une société de musique, sur lequel figure un écusson jaune avec bande bleue qui pourrait être aussi bien verte. Mais les « Locistes », les gens du Lieu, ne trouvaient pas le jaune et le vert très harmonieux. C'est la raison pour laquelle un premier projet : un écusson d'or avec bande verte horizontale n'eut pas l'heur de plaire. On désirait au Lieu voir figurer dans les armes de Rochat-Ville la sympathique figure de l'ermite Dom Poncet qui évangélisa et civilisa la contrée où sa mémoire est encore vénérée comme celle de Fridolin à Glaris. C'est la raison pour laquelle Le Lieu a adopté comme armoiries définitives un écusson d'or traversé horizontalement par une bande bleue et sur le champ ainsi formé, la représentation en pied de Dom Poncet, habillé de noir, en tenant en sa dextre un bâton de pélerin d'argent et portant une aumonière en bandouillère.

TREYTORRENS au district de Payerne a repris les armes des nobles de Treytorrens en 1907, elles consistent en un champ rouge sur lequel sont trois poissons d'argent placés horizontalement les uns sur les autres.

CORRESPONDANCE

Villars, 14 avril 1926.

Monsu du Conteu,

Sarai-vo prau bon ? po boeta cé pétiou article su voutron journat, cein, quand vo arai lesi et lo larzo :

Ié lier, l'autro dzo, su voutron bravo *Conteu* l'article à la tanta Suzette à Djan-Abram et l'ai ié trova quié po lo patois du Grand-District falliai ona colonna d'écouta po savai cein quié cein désai, en français.

Et bin, craïo, quie n'ia pas fauta de cllia colonna. Noutron patois, sai d'Aaïlle, dé Bex ubin d'Ullon, se compreind facilameint. E no faut bin compreindre lé patois du Gros dé Vaud ubin du Dzorat quand lé écrit su lo *Conteu ;* mé sembllie qu'on peut assebin fére ein sorte de lierre lo noutro é veudri ein vaire pllie soveint su voutron journat.

Quand iari oquié dé bravo à contâ vu vo l'envoyi.

Ein vo remacheint d'avaince, Monsu, vo prié dé craire à to mé respets.

E. M.

A MALIN, MALIN ET DEMI

(Patois savoyard).

ON bolanzhi de St-Balan, on grou rechâ, pregnive son beurre chez on cocati de Toninges. Mais, dépoué quaque teimps, y le seimblâve que les matoles de beurre que déviant péza tré lèvres iouna, ne fassivant pas do tot les tré lèvres. E se met adan à les péza régulièrameint et, à chaque coup, é trovâve na brava différeince. Noutron bolanzhi se met ein colère et fo na plainte contre le cocati.

Mons' le juge lou fau appalâ devant son tribunal.

— Tiet que vos z'é pi des balances, qué demande au cocati.

— Bin seu, mons le Juge.

— Et des pais ?

— Ah ! na, j'ai jhin de pais.

— Cm'in tet que vos fassi adan, po péza le beurre ?

— Oh ! mons le Juge, je vouet vo dire, y et pas difficile. Depoé que le bolanzhi — le diable l'emporte — m'achte do beurre, met je prègne mon pan chez lieu. La mecha faut tré livres étot et y et son pan que reimplace lou pais po péza mon beurre. Sé ne trove pas son compte, y et sa faute, met je né sé po rein do tot.

Notron cocati étive acquitto, y s'cinteind solet. Mais, depoué cel 'augare, le bolanzhi fassive asse bin le paï que notron cocati, po pas pédre sû son beurre, été oblégia d'achetâ des pais po sa balance !

LETTRE DE LA MI-MAI

LES Suisses s'apprêtent à commémorer la bataille de Morat, quand il y aura 450 ans révolus que nos ancêtres, par cette victoire fantastique, affirmèrent la puissance militaire et le prestige de la Confédération.

L'horizon était le même qu'aujourd'hui. Du haut des collines, on voyait les montagnes de la Gruyère et de l'Oberland. Au fond, le Jura, toujours droit, toujours azuré, le ciel mauve touche doucement sa crête. Sur le Jura se détache le Vully, long et rond, clair, avec les carrés verts des prés, les carrés jaunes des vignes, les carrés bruns des labours.

Nous avons tous lu, dans nos livres d'école, ce que fut cette bataille, après celle de Grandson, du 2 mars, précédent.

Tandis que le valeureux Bubenberg défendait héroïquement la ville de Morat, les Confédérés accouraient par le mauvais temps et la pluie ; ils accouraient de Thurgovie, de Sargans, de Saint-Gall, avec leurs alliés de Bienne, de Schaffhouse, de Bâle et les villes d'Alsace. Jean Waldmann, le fier général des Zuricois, arrivé à Berne, n'accorda à ses troupes harassées que quelques heures de repos. Il fit sonner le réveil, à 10 heures du soir. La ville de Berne était illuminée, devant toutes les maisons, les habitants avaient dressé des tables pour les soldats, et dans l'obcurité de la nuit et l'orage, les troupes se mirent en marche.

Le jour de la bataille commençait à poindre ; c'était le 22 juin ; le ciel était couvert de nuages, il pleuvait à torrents. Les Bourguignons déployèrent leurs lignes immenses devant les yeux des Suisses.

Avant de donner le signal de l'attaque, Jean Hallwyl, selon l'antique usage mit un genou à terre, avec toute son armée. Pendant qu'ils priaient, le soleil perça les nuages, Hallwyl brandit son épée :

— Confédérés, dit-il, relevez-vous. Dieu vient éclairer notre victoire.

Aussitôt retentit le bruit des armes, on se heurte, on se frappe ; la bataille s'étend du lac, jusque sur les hauteurs. Là, commande Hallwyl, ici le gros de l'armée attaque sous les ordres de Jean Waldmann, et sous les arbres du rivage, Adrien de Bubenberg a rejoint avec ses braves.

Hallwyl soutint un combat terrible jusqu'à ce qu'il vit paraître, au haut de la colline, sur les derrières de l'ennemi, le général lucernois, Gaspard Hertenstein, guerrier à cheveux blancs qui opérait son mouvement enveloppant et jetait l'effroi parmi les troupes du Duc Charles.

La mort, selon l'expression chère aux anciens chroniqueurs, vola dans leurs rangs: le Duc, pâle et morne, se mit à fuir. C'était la défaite : quinze mille des siens étaient couchés dans les plaines, entre le lac et Avenches. Un grand nombre périrent dans le lac, en cherchant à s'enfuir ; le reste fut dispersé.

Quand les troupes victorieuses rentrèrent à Berne, 400 petits Bernois, de moins de 16 ans, vinrent les attendre à Bumplitz. Le fils cadet du Baron de Scharnachthal portait la bannière de la ville de Berne ; il adressa aux vainqueurs cette salutation :

— Chers Confédérés, soyez les bienvenus, dans notre ville de Berne. C'est avec une joie cordiale que nous vous voyons venir.

Une émotion profonde s'empara des fiers capitaines, Hertenstein, Waldmann, Hallwyl et des larmes coulèrent dans leurs barbes.

C'était le même horizon qu'aujourd'hui, les jeunes feuilles des arbres, rafraîchies par les pluies printanières, luisaient au soleil, les marguerites avivaient l'herbe drue de leur fine collerette, les prés sentaient bon, la terre exhalait l'âpre parfum des sillons ouverts.

Et quelques années plus tard, les citoyens de Morat érigèrent un ossuaire qu'ils remplirent des os et des crânes des Bourguignons, pour avertir les étrangers de redouter les Confédérés quand ils sont unis.

Mme David Perret.

LE TORTILLARD

UN rédacteur du *Temps* prédit la mort prochaine du « tortillard », autrement dit « tacot », ce petit chemin de fer à voie étroite qui « s'enfonce dans de frais vallons, passe sous des ponts en miniature et se dissimule sous deux remblais à peine plus grands que ceux que les enfants creusent dans des tas de sable. »

Or, l'autobus est en train de concurrencer désastreusement le tortillard. De plus, le rapporteur du budget du ministère des travaux publics, en France, prétend que le tortillard coûte trop à l'Etat; les budgets départementaux en souffrent. Ce qui, seul, peut sauver la vieille machine, c'est la politique, les candidats à la députation.

La Compagnie générale de voies ferrées d'intérêt local, par l'organe de son président, exprime sa surprise « d'une fantaisie aussi... fantaisiste sur les Tortillards ».

Il y a des morts qu'il faut qu'on tue, dit-il :

« En ce qui concerne toutes les marchandises

pondéreuses, le chemin de fer d'intérêt local conserve l'avantage dans la plupart des cas... On reproche au tortillard roulant sur voies ferrées de dégrader les belles routes de France, alors que nous nous étions laissé lire qu'elles devaient plutôt souffrir de la circulation des camions utilisant gratuitement leurs chaussées ».

Et les services rendus par le tortillard pendant la guerre, faisant, jusqu'à la Meuse des « transports formidables que la préparation dans tous pays n'avait pas envisagés ? »

En retour de tout cela, l'ingratitude, quoi !

Eh bien, moi, je ne serai pas ingrat. Je veux dire ici combien j'ai été touché de la sollicitude, à mon égard, du tortillard.

Il y a quelque temps, ayant manqué ma correspondance à la gare d'Ambérieu pour Bourg, je pris un autobus qui me mena jusqu'à... Ambérieu-Ville..., point terminus. Or, de là à Pont d'Ain, où je voulais, battant la semelle, et pour tuer le temps, aller prendre le train suivant, il y a une bonne série de kilomètres. N'importe, en marche ! Courage, mon vieux ! Tout à coup, la route est large, le soleil beau, les cerisiers sont en fleurs... je m'aperçois de la présence d'une voie ferrée routière. Voici un arrêt facultatif. Je contemple l'écriteau avec mélancolie, me disant que le train a déjà passé ou qu'il ne repassera que dans quelques heures, à moins que... Eh bien, oui, à moins qu'il me courre après... J'entends un bruit de ferraille. Demi-tour, droite : en route pour l'arrêt facultatif ; il est à deux pas. De bons bressans écossant des pois sur leur pas de porte calment mon zèle : c'est un train de marchandises ! Vous voyez d'ici ma tête, mais la profondeur de mes pensées n'était pas telle qu'elle m'empêchait de distinguer une voix venant de la locomotive : un appel du mécanicien qui, sur un ton paternel, questionne :

— Où allez-vous ?

— A Pont d'Ain !

— Eh bien, montez !

Quel bon gaillard ! Faire un bout de route, à côté de lui, sur sa machine, quelle aubaine, quel pittoresque détail !

— Montez, vous dis-je... il y a un vagon de voyageurs en queue. Presque à regret, je pris le marche-pied du vagon de voyageurs. J'aurai tant voulu faire un bout de causette avec cet excellent cheminot. Enfin, je fus mêlé à une foule de gens de la contrée, appartenant aux classes de la société auxquelles l'auto aristocratique n'accorde guère de faveur, mais qui sont bien plus sympathiques que les écraseurs de la route ; ceux-ci ne s'arrêtent pas et si même vous avez le malheur de faire mine de les coudoyer, il leur échappe des mots blessants pour l'amour-propre du piéton : la route est à eux !

Comprenez-vous maintenant pourquoi je fais des vœux pour que le « tortillard » ne soit pas condamné à mort, lui, non seulement innocent, mais affable, hospitalier, — humain en un mot !

J. Nel.

P. S. — On me dit qu'en Suisse, par exemple à Lausanne, il y a un tortillard très sympathique aux populations du Gros de Vaud (ainsi appelle-t-on la contrée d'Echallens). Il est arrivée aussi que le conducteur hèle les passagers sur la route, mais, paraît-il, ça ne se fait plus.

RESSEMBLANCE GARANTIE

BARBET a eu, l'autre jour, une idée. Il passait sur le champ de foire de Payerne quand il aperçut un rassemblement sur le trottoir : c'étaient des gens qui entouraient un photographe ambulant, lequel possédait un bourriquot de carton, grandeur nature. Moyennant une somme peu élevée, vous n'aviez qu'à vous mettre à califourchon sur cet animal, aussi paisible que faux, et vous étiez « tiré » en cinq sec, ressemblance garantie, tout comme si vous aviez été photographié en train de faire une promenade à âne.

Barbet n'hésita guère plus de dix secondes, grimpa sur le quadrupède en toc et, quelques minutes plus tard, emportait, serrée en sa profonde, une épreuve de la simili-scène champêtre dont il venait d'être le héros.

Ce matin, tout fier encore de son idée réalisée, il montra à son collègue de bureau Petitdoit, la photographie, en lui demandant ce qu'il en pensait :

— C'est tout simplement magnifique, et d'une ressemblance frappante, fit Petitdoit, après un rapide examen.

Puis, d'un ton inquiet, il ajouta :

— Par exemple, mon cher ami, je voudrais bien savoir qui donc est à cheval sur votre dos...

Les petits chantent. — Tel est le titre d'un recueil de chansons et de rondes, sorti dernièrement de presse, et qui va faire les délices de nos enfants et de ceux qui les aiment. Il est dû à la plume poétique de Madame C. Baudat, institutrice, une fidèle collaboratrice du « Conteur Vaudois », et au talent de compositeur de M. G. Waldner.

Il est difficile de trouver des poésies bien à la portée de nos petits écoliers de 6 à 8 ans ; souvent le sens des mots employés échappe à leur compréhension, ce qui en diminue considérablement l'intérêt. Il en est de même pour les chansons. C'est pourquoi Madame Baudat, inspirée par sa longue expérience et son amour pour les enfants, a eu l'heureuse idée de publier ces petits chants, si vivants dans leur simplicité.

Les sujets de toutes ces chansons sont puisés dans la vie journalière des jeunes écoliers; elles mettent en scène leurs leçons, leurs qualités, leurs défauts, les jeux qu'ils aiment, les événements qui occupent leurs pensées. Plusieurs de ces rondes ont été créés par les enfants eux-mêmes dans les leçons de gymnastique ou de chant. C'est dire combien ils doivent s'y reconnaître, avec leurs joies, leur préoccupations et leurs travaux de l'école.

Les huit premières rondes, destinées à accompagner l'étude des premiers sons (ou lettres) rendront vivantes et attrayantes les leçons de lecture du début, qui, sans cela, sont facilement ennuyeuses et peu variées. Ainsi le son **t** rappelle les chevaux de bois qui font tip, tap, top, toujours plus vite, puis plus lentement, tandis que le son **p** sera bien vite connu des petits grâce à la ronde des papillons de papier. On pourrait multiplier les exemples en choisissant dans les 25 numéros qui composent ce charmant album auquel nous n'en doutons pas, le meilleur accueil sera fait et à qui nous souhaitons plein succès.

R. B.

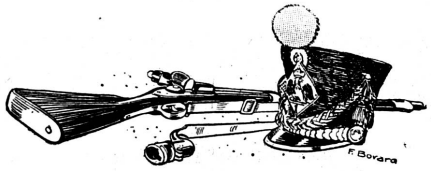

LES SUISSES A L'HONNEUR

SOUS le titre : « A la fidélité suisse et à l'honneur militaire », on lisait, mercredi, dans la *Revue*, ce qui suit :

« On vient de lancer un appel invitant le peuple suisse à participer à la célébration du quatrième centenaire d'un des témoignages les plus caractéristiques de l'antique fidélité suisse et de l'honneur militaire : le sacrifice et la mort héroïque de la Garde suisse du pape lors de la prise et du pillage de Rome en 1527 par les lansquenets et les Espagnols de l'armée impériale du conétable Charles de Bourbon. Barricadés dans le parvis de St-Pierre, 189 Suisses défendirent pendant six heures contre un ennemi cent fois plus nombreux le pape Clément VII. A l'exception de 42 d'entre eux, qui couvrirent la retraite dans le château St-Ange, tous furent égorgés sur les dalles du chœur et jusque sur les autels.

» Un comité, qui compte des membres dans tous les cantons, s'est constitué pour perpétuer ce souvenir au moyen d'un monument qui prendra place dans la cour de la caserne de la Garde pontificale au Vatican. Le projet du monument est dû au sculpteur nidwaldien Edouard Zimmermann. En outre, un ouvrage de M. le Dr et architecte Robert Durrer, qui paraîtra en même temps, donnera l'histoire de la Garde suisse à Rome. »

Le monument érigé, à Rome, à la mémoire des Suisses morts, en 1527, en défendant leur maître, le pape Clément VII, sera le digne pendant du Lion de Lucerne, œuvre de Thorwaldsen, qui rappelle la belle conduite de la garde suisse, le 10 août 1792. A la solde du roi Louis XVI, qu'elle défendait, elle fut massacrée par les révolutionnaires, qui prirent d'assaut le palais des Tuileries.

En évoquant ces souvenirs, on est vraiment fier d'être Suisse. Oh ! sans doute, on répliquera que les Vaudois n'en étaient pas. D'abord, qu'en savent ceux qui tiennent ce raisonnement ? Ils n'étaient pas en majorité, soit, ainsi le voulait le destin des nations, mais il y avait certainement des Vaudois dans le nombre. Si on consultait les rôles, pour autant qu'ils existent encore, on serait peut-être surpris d'y voir plus de noms qu'on ne pense qu'on retrouve encore aujourd'hui dans certaines régions de notre canton.

Tout aussi bien que leurs Confédérés, les Vaudois n'ont failli ni à leurs engagements ni à leur devoir. Et Davel, à Villmergen et dans les armées de Napoléon, combien de Vaudois, connus et inconnus, se sont distingués par leur bravoure ; plusieurs même ont été promus à des grades supérieurs. N'est-ce pas les bataillons Vaudois qui, avec les Genevois, partirent les premiers, lors de la campagne du Rhin !

Enfin, ne sont-ils pas nombreux aussi les Vaudois qui, à la légion étrangère, se sont signalés et se signalent encore par leur courage et leur belle conduite devant l'ennemi !

Nous pouvons sans arrière-pensée prendre rang parmi ceux de nos Confédérés qui ont été et qui sont à l'honneur.

X.

Victime. — Un camelot court par les rues avec un gros paquet de journaux sur les bras.

Et il vocifère :

— Colossale escroquerie ; soixante victimes ! Demandez le « Canard » !!

Un monsieur se précipite et achète le « Canard », qu'il parcourt fiévreusement.

Mais aussitôt ses sourcils se froncent et il court après le camelot.

— Vous annoncez une grande escroquerie avec soixante victimes et votre journal n'en dit pas un mot !

— C'est justement en cela que consiste l'escroquerie, fait tout souriant le vendeur.

— Mais les soixante victimes dont vous parlez ?

— Eh bien ! rien n'est plus vrai, vous êtes le soixante-et-unième qui m'avez acheté mon journal.

Les farces du téléphone. — Un abonné demande la communication avec son médecin.

L'abonné. — Docteur, c'est vous ?

Docteur. — Oui.

L'abonné. — Voici ce qui arrive : ma femme est bien fatiguée, elle a la langue blanche, beaucoup de difficultés à avaler et, au fond de la gorge, on voit un peu de blanc.

Le docteur. — C'est une angine.

L'abonné. — Que faut-il faire ?

Malheureusement, un employé change la communication, et l'abonné reçoit la consultation donnée par un mécanicien à un propriétaire de machine à vapeur:

— Laissez-la donc refroidir cette nuit et, demain matin, avant de la chauffer, décrassez-la et frappez-la avec un marteau, puis prenez une lance d'arrosage à forte pression et lavez-la.

QUI CASSE LES VERRES

...les paie, dites-vous ? — Eh bien ; cela ne se fait plus. Au contraire, on rétribue les gens qui se livrent à ce genre d'occupation. Il est vrai que cela se passe aux Etats-Unis, mais... comme tant de choses nous sont venues de là-bas...

Des citoyens dévoués, sans soif malsaine, ont réussi à traquer 900.000 flacons de tout calibre. Comme vous le savez, le sage gouvernement de ce pays, craignant qu'après boire, leurs administrés se livrent à des excentricités de mauvais aloi, interdit la consommation de l'alcool. Il s'agissait, on s'en doute, de détruire cette armée de fioles avant que quiconque n'en réjouisse son gosier. Craignant que le commun des ouvriers ne perdît contenance à cette besogne, on a donné ordre à de vaillants militaires de faire trépasser tous ces innocents flacons.

Tout de même, au lieu de fracasser, de pulvériser tous ces estimables flacons, au lieu de verser à l'égout tous ces nectars, n'y aurait-il pas mieux à faire ?

Alors que tant de pauvres diables, — trop gueux pour les payer et trop honnêtes pour les... emprunter, — n'ont jamais connu le baiser d'un